

Résidence d'artiste de Xavier Rijs : Une Création Collaborative à Brie

Commune de Brie (35)

Xavier Rijs est reconnu pour son approche unique des arts visuels, mettant en avant la scénographie dans la sculpture contemporaine. Son œuvre interroge la vie à travers celle de l'arbre, qu'il utilise tant comme matière que comme concept. En intégrant des matériaux variés tels que le bois, la résine et le verre, il utilise également des technologies de lumière innovantes, comme la fibre optique et l'électroluminescence, pour créer des installations fascinantes.

Un Atelier Éphémère à Brie

Un premier temps de résidence est prévu du 18 au 30 novembre. Xavier Rijs installera son atelier éphémère sur la commune de Brie, où il réalisera son œuvre tout en collaborant avec les élèves de CE1 de l'école Sacré-Cœur. Ces jeunes artistes auront l'opportunité de découvrir et de pratiquer les techniques de l'artiste, menant à la création d'une œuvre collective. Parallèlement, deux temps forts seront organisés : le samedi 23 novembre à 10h30, une rencontre à la médiathèque d'Essé permettra au public d'échanger directement avec l'artiste et de plonger dans son univers créatif. Ensuite, le vendredi 29 novembre à 18h, un apéro-rencontre au restaurant Le Baïona à Brie offrira une occasion conviviale de découvrir l'artiste et son travail.

Une collaboration avec l'association Étangs d'art

Il s'agit d'une seconde collaboration entre Roche aux Fées Communauté et l'association Étangs d'art, après celle de 2023 ayant vu l'installation de l'œuvre « Migrations... » de Myriam du Manoir sur l'étang de Marcillé-Robert (toujours visible). Étangs d'Art est une association composée d'artistes et de bénévoles qui œuvrent pour la promotion d'un « art environnemental » avec l'installation d'œuvres sur les espaces aquatiques. Depuis plusieurs années, l'association organise un temps fort estival durant lequel sont exposées des œuvres originales créées par des artistes en lien avec les habitants et les publics scolaires. Le travail de Xavier Rijs sera donc visible à cette occasion, après une seconde période de résidence à Brie fixée en mai-juin 2025.